



UNITED STATES DEPARTMENT OF EDUCATION
FEDERAL STUDENT AID
SCHOOL ELIGIBILITY CHANNEL
APPLICATION, SCHOOL ELIGIBILITY AND DELIVERY SERVICES
WASHINGTON, DC 20202-5340

August 25, 2003

President/Chancellor/Rector
Universite de Sherbrooke
 2500 Boulevard Universite
 Sherbrooke, Quebec J1K 2R1
 CANADA

OPEID: 00874200

Dear President/Chancellor/Rector:

Thank you for your continued participation in the Federal Family Education Loan (FFEL) Programs offered through the United States Department of Education (Department). The FFEL Programs provide eligible U.S. students with financial assistance to attend schools that the U.S. Secretary of Education certifies as meeting statutory eligibility requirements. Our Office of Postsecondary Education (OPE) has recently issued a letter that reminds participating foreign schools of some of these requirements. We have enclosed a copy of that letter for you to review. Please ensure your school has implemented each of these requirements. The letter from OPE also stated that if your school needed to submit missing compliance or financial statements, a separate letter would be sent with instructions for the next steps. This is that separate letter.

To fulfill audit requirements for past periods, your institution is required to submit compliance audits covering your institution's three most recently completed fiscal years (e.g., if your fiscal year ends December 31, we will expect submission of audits covering January 1, 1999 through December 31, 2002; or if your fiscal year ends June 30, we will expect submission of audits covering July 1, 1999 through June 30, 2002.) Your institution must also submit audited financial statements for the fiscal years ending 2001 and 2002. We have indicated below the audit reports and audited financial statements for past periods that your institution is required to submit and additional information about these requirements. If a box is not checked, we have already received that report or statement.

FFEL Funds Received¹

<input type="checkbox"/>	FYE 2002 Compliance Audit	\$0.00
<input checked="" type="checkbox"/>	FYE 2001 Compliance Audit	\$6,625.00
<input type="checkbox"/>	FYE 2000 Compliance Audit	\$0.00
<input type="checkbox"/>	FYE 2002 Audited Financial Statement	\$0.00
<input type="checkbox"/>	FYE 2001 Audited Financial Statement	\$6,625.00

¹The FFEL Funds Received figures identified here are for the U.S. Federal Fiscal Year Ending (FYE) September 30. Your auditor will audit FFEL funds received during your school's fiscal year. Therefore, the figures presented here are only an approximation of the amount of FFEL funds that students attending your institution received during your fiscal year. The actual amount of FFEL funds provided to students attending your school for your FYE 2000, 2001 and 2002 will be provided on request to your auditor in accordance with the General Planning Considerations, Section 1.7.1 of the *Foreign School Audit Guide*. The *Guide* is discussed below.

Additional Information Regarding the Annual Compliance Audit Requirement

The annual submission of a compliance audit is required by Section 487(c) of the Higher Education Act of 1965, as amended (HEA), 20 U.S.C. § 1094(c), and Section 668.23 of Title 34 of the Code of Federal Regulations (C.F.R.). The Department has developed a separate *Foreign School Audit Guide (Guide)*, to specifically address foreign school audit requirements. That *Guide* is now posted as Item No. B.18 at the following website:

<http://www.ed.gov/offices/OIG/nonfed/sfa.htm>

For each fiscal year in which students at your school received less than \$500,000 in FFEL funding, you are authorized by Section 4 of the *Guide* to submit an Alternative Compliance Engagement, which includes fewer audit steps, instead of the full compliance audit specified in Section 3 of the *Guide*. For each fiscal year in which students at your school received \$500,000 or more in FFEL funding, you are required to submit annual compliance audits performed in accordance with the Standard Compliance Engagement requirements described in Section 3 of the *Guide*.

As noted in the *Guide*, the compliance audits or Alternative Compliance Engagement should be conducted in accordance with the applicable standards contained in the Government Auditing Standards (GAS) issued by the Comptroller General of the United States. The GAS standards can be obtained at the following website:

<http://www.gao.gov/govaud/ybk01.htm>

The *Guide* provides that non-U.S. auditors (i.e. not licensed in the U.S) need not comply with the Continuing Education and External Quality Control Review requirements of GAS, although the auditor is required to amend the report to disclose the auditor's non-compliance with the requirements. A non-US auditor should likewise specifically disclose any other areas of non-compliance with GAS requirements when preparing the report. The Department will determine whether to accept compliance audits not conducted in full accordance with GAS.

Additional Information About Annual Financial Statement Requirement

The annual submission of an audited financial statement is described in Section 668.15 of Title 34 of the Code of Federal Regulations (C.F.R.). Essentially, Section 668.15(h) of Title 34 CFR states that for each FY in which your school's students received less than \$500,000 in FFEL funding, the audited financial statements you submit may be prepared in accordance with the auditing standards and generally accepted accounting principles of your home country. In the alternative, financial submissions prepared in accordance with U.S. auditing standards and generally accepted accounting principles are also accepted.

If the financial statements are prepared in a language other than English, an English language translation of the financial statement descriptors and footnotes, and the auditor's report must be provided.

Your auditor will note that on Page 1-3 of the *Foreign School Audit Guide* it states that:

If the IPA has been engaged to perform audits under this Guide for the same school for more than one fiscal year, separate reports should be issued for each fiscal year. Samples should be drawn from universes defined for each fiscal year, and minimum sample sizes described in this Guide apply to universes for each individual fiscal year.

For the compliance audits of prior periods discussed above, we will not reject a report that covers more than one fiscal year, provided that audit samples are drawn from universes defined for each individual fiscal year covered in the audit, and minimum sample sizes described in the *Guide* are applied to the universes for each individual fiscal year. Future submissions should cover individual fiscal years, as required by the *Guide*.

Submission Requirements

Both the compliance audit and audited financial statements are due each year and must be submitted to the Department no later than six months after the end of your fiscal year (e.g., if your fiscal year ended December 31, 2002, we would expect submission of both reports no later than June 30, 2003).

To comply with this request for the three annual compliance audits (FYE 2000, FYE 2001, FYE 2002), your institution must submit all missing compliance audits for the past three years. After this one time three-year period submission, all compliance audits must be submitted annually and no later than six months following the end of your institution's fiscal year. Since the six-month submission requirement has now passed for all FYE 2002 compliance and financial statement audits, your institution will be granted an extension to December 1, 2003, to submit these required reports. In addition to submitting these audits by the required date, your institution must also submit a letter to the Department within 45 days of the date of this letter demonstrating that it has engaged an auditor to perform these audits.

Therefore, your institution should immediately engage an independent auditor to perform the required Alternative Compliance Engagement and, if not already completed, the financial statement audits for the FYE 2001 and FYE 2002. These audit reports must be submitted to the following address:

U.S. Department of Education
Federal Student Aid
Application, School Eligibility and Delivery Services
School Eligibility Channel
Document Receipt and Control Center
Union Center Plaza
830 First Street, NE, Room 73D2
Washington, DC 20002

U.S. Department of Education regulations provide for administrative actions if institutions participating in the Federal Student Aid programs do not submit required financial statements and compliance audits.

If you have any questions regarding these requirements, please contact the Foreign Schools Team at (202) 377-3168 or fsa.foreign.schools.team@ed.gov. Thank you for your cooperation in complying with these requirements. We look forward to working with your institution.

Sincerely,



M. Geneva Coombs, Director
Case Management Teams - Northeast

Enclosure

cc: Financial Aid Contact Office



CHAPTER 125

An Act respecting the Université de Sherbrooke

[Assented to 23 June 1978]

Preamble. WHEREAS it is expedient that the juridical status of the Corporation of Sherbrooke University be adapted to existing social conditions;

Whereas the chancellor of the Université de Sherbrooke has given his consent to the presenting of an act for that object;

Therefore, Her Majesty, with the advice and consent of the Assemblée nationale du Québec, enacts as follows:

Interpre-
tation:

1. In this act and in the statutes or by-laws adopted hereunder, unless otherwise indicated by the context,

"univer-
sity":

(a) "university" means the Université de Sherbrooke;

"statutes":

(b) "statutes" means the statutes of the university, as well as the special by-laws on the direction of the university (October 1974) and the amendments thereto;

"by-laws":

(c) "by-laws" means the by-laws of the university;

"board of
directors":

(d) "board of directors" means the board of directors of the university.

Maintain-
ing the
existence
and succe-
sion of
"Univer-
sité de Sher-
brooke":

2. The existence and succession of the corporation constituted by chapter 136 of the statutes of 1953/1954 are maintained and continued under the name of "Université de Sherbrooke" and the said act is amended by substituting the words "Université de Sherbrooke" for the words "Corporation of Sherbrooke University".

1953/54,
c. 136, s. 2,
replaced.

3. Section 2 of the said act is replaced by the following sections:

Objects.

2. The objects of the university shall be higher education and research.

Members.

"2a. The members of the university are the persons who are members *ex officio* or who are designated and appointed, the whole in accordance with the statutes.

Annual
general
meeting.

The university shall subsist despite the lack of members. Once per annum, the board of directors shall give an account of its administration to the assembled members of the university. At that annual general meeting, the members shall take cognizance of the financial statements and appoint an auditor of the accounts of the university, and he shall remain in office until the next annual general meeting; a special general meeting of the members must be held to fill any vacancy in the office of auditor.

Powers
of the
university.

"2b. The university shall have the powers, rights and privileges of ordinary corporations in addition to those conferred by this act, and in particular:

- (a) to have a seal and alter it at will;
- (b) to appear before the courts;
- (c) to acquire, establish, maintain, administer, manage and dispose of any work or undertaking of any kind, necessary or useful for the pursuit of its objects or connected therewith;
- (d) to bind itself and bind others towards it in any legal manner whatsoever and especially by bill of exchange, note or other negotiable instrument;
- (e) to acquire, possess, lease, hold, administer, alienate and dispose of moveable and immovable property, by all legal methods and under any title whatsoever, without being subject to the Mortmain Act (Revised Statutes, 1964, chapter 276);
- (f) to borrow money on its credit by any method recognized by the law;
- (g) to hypothecate or pledge its immovables, give in security or otherwise encumber its moveable property in any way to secure the payment of its loans or the carrying out of its obligations;
- (h) to issue bonds or other titles of indebtedness or securities, and sell, exchange, mortgage or pledge them;
- (i) notwithstanding the provisions of the Civil Code, to hypothecate, mortgage, pledge, assign and transfer, while retaining possession thereof, moveable and immovable property, present and future, in order to secure the payment of the bonds or securities issued, give a part only of such guarantees for the same objects, and constitute such hypothec, mortgage, pledge, assignment or transfer by deed of trust in accordance with the Special Corporate Powers Act (Revised Statutes, 1964, chapter 275) or any act that may replace the latter;

1978

Université de Sherbrooke

CHAP. 125

(j) to invest its funds in any manner deemed suitable, either in its own name or in the name of trustees;

(k) to accept any gift, legacy or other liberality;

(l) to erect, hold, repair, equip, improve, transform and utilize any structures, buildings and works suitable for the pursuit of its objects, on its immoveables or on those of which it has the enjoyment, and contribute to or aid in any manner in the erection, equipment and maintenance of such works, structures and buildings;

(m) to sell, cede or otherwise alienate all or any part of its moveable or immoveable property, undertakings or works gratuitously or for any consideration deemed sufficient;

(n) to conclude with any public authority arrangements calculated to further the pursuit of its objects, to carry them out and to exercise the rights and privileges and fulfil the obligations resulting therefrom;

(o) to solicit, favour and obtain any statute, ordinance, order, regulation or other authorization or provision, whether legislative or administrative, calculated to benefit it directly or indirectly and oppose any proceeding or application of such a nature as directly or indirectly to prejudice its interests;

(p) to make with any person, partnership or corporation carrying on or intending to carry on enterprises, works or operations which may be advantageous to it, agreements for mutual cooperation and for any other similar purposes; join any group or become a member of any association or corporation or become a shareholder of any company pursuing undertakings or activities calculated to assist it in the exercise of its powers;

(q) to expropriate any immoveable necessary for its objects;

(r) to associate itself with any corporation pursuing undertakings and works connected with its objects;

(s) to do any other things related or conducive to the pursuit of its objects and the exercise of its powers.

Board of directors.

"2c. The rights and powers of the university, except those which chapter 125 of the statutes of 1978 confers upon the general meeting of the members, shall be exercised by a board of directors constituted, as they are appointed or enter office, of the persons who sit thereon *ex officio* or who are appointed to it, the whole in accordance with the statutes.

Powers of the board.

"2d. The board of directors may make, amend or repeal statutes respecting:

CHAP. 125

Université de Sherbrooke

1978

- (a) the organization, government and internal management of the university;
- (b) the administration, management, control, use and disposal of the property of the university;
- (c) the admission, exclusion, and the duration and termination of office, of the members of the university;
- (d) the appointment, functions, duties and powers of the officers, agents and employees of the university;
- (e) the constitution, composition, mode of appointment or election or designation, the duration of office and the management of an executive committee, of various other committees, bodies, commissions or officers that may be constituted or who may be appointed for the pursuit of the objects of the university and on or to which or whom may be conferred or delegated the exercise of certain of its powers, except those assigned exclusively to it by the statutes.

Sub-delegation.

The board of directors may, by mere resolution, authorize such executive committee, other committee, body, commission or officer to sub-delegate certain of its or his powers, but only for specific objects, under specific conditions and to specified persons;

- (f) the pursuit of the objects of the university.

Statutes in effect, revocation, etc.

"2e. The statutes, as well as the revocation, amendment or re-entry into force of the statutes, become effective on being ratified by the members of the university at an annual meeting or at a meeting called specially for that purpose."

1952/54, c. 126, s. 4, am.

4. Section 4 of the said act is amended by replacing paragraphs a, b and c by the following paragraphs:

- "(a) establish, maintain, alter, abolish and amalgamate faculties, departments or other structures for the providing of instruction, schools, educational establishments, chairs, branches, institutes and other university bodies;
- (b) confer all university degrees, diplomas or certificates;
- (c) affiliate with any institution, faculty, school or university body, and make with any teaching or research establishment any agreement useful or necessary for the pursuit of its objects."

1963/64, c. 126, s. 5, repealed.

5. Section 5 of the said act is repealed.

Id., s. 6, replaced.

6. Section 6 of the said act is replaced by the following section:

1978

Université de Sherbrooke

CHAP. 125

6. The office of chancellor of the university is created and the person holding the office of Roman Catholic Archbishop of Sherbrooke shall hold such office.

Powers. The chancellor shall exercise the powers provided for in the statutes."

1963/64, c. 126, s. 7, am. 7. Section 7 of the said act is amended by replacing paragraph d by the following paragraph:

"(d) the mode of designation, resignation and removal of the rector, the duration of his term of office, and his rights, duties and responsibilities, shall be determined by the statutes."

Statutes and by-laws of the university. 8. The existing statutes and by-laws of the university that are not inconsistent with this act remain in force and continue to apply until amended, repealed or replaced in accordance with this act.

Prior acts, contracts, etc. ratified. Acts done, contracts entered into and commitments and transactions made by the university, or deemed to be such, prior to the date of the coming into force of this act, are ratified to the extent that they were done, entered into or made in accordance with the statutes and by-laws then in existence.

Coming into force. 9. This act shall come into force on the day of its sanction.

CERTIFIED ENGLISH VERSION

Martin Buteau

Martin Buteau
Secrétaire général

04-22-2003

*Limited, focused survey.

Medical Schools in Canada

Province	Medical School	City	Next Full Survey
Alberta	University of Alberta Faculty of Medicine and Dentistry	Edmonton	2005-2006
	University of Calgary Faculty of Medicine	Calgary	2007-2008
British Columbia	University of British Columbia Faculty of Medicine	Vancouver	2003-2004*
Manitoba	University of Manitoba Faculty of Medicine	Winnipeg	2003-2004
Newfoundland	Memorial University of Newfoundland Faculty of Medicine	St. John's	2004-2005
Nova Scotia	Dalhousie University Faculty of Medicine	Halifax	2008-2009
Ontario	McMaster University School of Medicine	Hamilton	2006-2007
	Queen's University Faculty of Health Sciences	Kingston	2006-2007
	University of Ottawa Faculty of Medicine	Ottawa	2009-2010
	University of Toronto Faculty of Medicine	Toronto	2003-2004
	The University of Western Ontario Faculty of Medicine & Dentistry	London	2006-2007
Quebec	Laval University Faculty of Medicine	Quebec City	2005-2006
	McGill University Faculty of Medicine	Montreal	2007-2008
	University of Montreal Faculty of Medicine	Montreal	2005-2006
	University of Sherbrooke Faculty of Medicine	Sherbrooke	2010-2011
Saskatchewan	University of Saskatchewan College of Medicine (Accredited, on probation)	Saskatoon	2003-2004*

*Limited, focused survey.

[Return to top of directory](#)[Back to LCME Home Page](#)



[Government Affairs](#) | [Newsroom](#) | [Publications](#) | [Meetings](#) | [Site Map](#)

[Search >>](#)

Medical Schools of the U.S. and Canada - Geographical Listing

Alphabetical Listing:

A	B	C	D
E	F	G	H
I	J	K	L
M	N	O	P
Q	R	S	T
U	V	W	X
Y		Z	

Geographic Listing: United States

AL	AZ	AR	CA
CO	CT	DC	FL
GA	HI	IL	IN
IA	KS	KY	LA
MD	MA	MI	MN
MS	MO	NE	NV
NH	NJ	NM	NY
NC	ND	OH	OK
OR	PA	PR	RI
SC	SD	TN	TX
UT	VT	VA	WA
WV		WI	

Geographic Listing: Canada

- [Alberta](#)
- [British Columbia](#)
- [Manitoba](#)
- [Newfoundland](#)
- [Nova Scotia](#)
- [Ontario](#)
- [Quebec](#)
- [Saskatchewan](#)

Did you find what you were looking for about medical schools? [Let us know.](#)

Canada

Alberta

[University of Alberta Faculty of Medicine and Dentistry](#)
212 Mackenzie Health Sciences Centre
Edmonton, AB
Canada T6G 2R7

[University of Calgary Faculty of Medicine](#)
3330 Hospital Drive, N.W.
Calgary, AB
Canada T2N 4N1

British Columbia

[University of British Columbia Faculty of Medicine](#)
317-2194 Health Sciences Mall
Vancouver, BC
Canada V6T 1Z3

Manitoba

[University of Manitoba Faculty of Medicine](#)
753 McDermot Avenue
Winnipeg, MB
Canada R3E 0W3

Newfoundland

[Memorial University of Newfoundland Faculty of Medicine](#)
Health Sciences Centre

[Queen's University Faculty of Health Sciences](#)
Kingston, ON
Canada K7L 3N6

[The University of Western Ontario Faculty of Medicine & Dentistry](#)
Health Sciences Addition
Richmond Street North
London, ON
Canada N6A 5C1

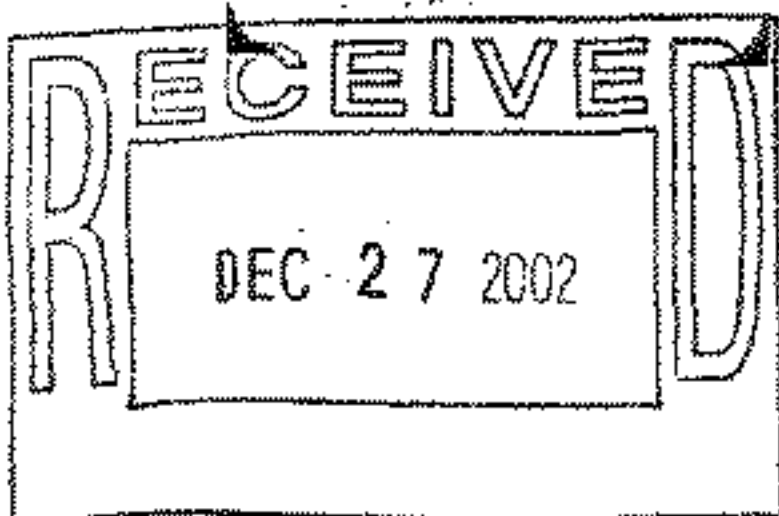
[University of Ottawa Faculty of Medicine](#)
451 Smyth Road
Ottawa, ON
Canada K1H 8M5

[University of Toronto Faculty of Medicine](#)
1 King's College Circle
Toronto, ON
Canada M5S 1A8

Quebec

[Laval University Faculty of Medicine](#)
Quebec City, PQ
Canada G1K 7P4

[McGill University Faculty of Medicine](#)
3655 Promenade Sir-William-Osler
Montreal, PQ
Canada H3G 1Y6



Prince Phillip Drive
St. John's, NF
Canada A1B 3V6

Nova Scotia

Dalhousie University Faculty of
Medicine
CRC Building, Room C-205
5849 University Avenue
Halifax, NS
Canada B3H 4H7

Ontario

McMaster University School of
Medicine
Health Sciences Centre
Room 1B7
1200 Main Street West
Hamilton, ON
Canada L8N 3Z5

Universite de Montreal Faculty of
Medicine
2900 boulevard Edouard-
Montpetit
P.O. Box 6128, Succ. Centre-Ville
Montreal, PQ
Canada H3C 3J7

Universite de Sherbrooke Faculty
of Medicine
3001 12th Avenue North
Sherbrooke, PQ
Canada J1H 5N4

Saskatchewan

University of Saskatchewan
College of Medicine
B103 Health Sciences Building
107 Wiggins Road
Saskatoon, SK
Canada S7N 5E5

Canada Customs
and Revenue AgencyAgence des douanes
et du revenu du Canada

Canada

[Français](#)[Contact us](#)[Help](#)[Search](#)[Canada Site](#)[What's new](#)[Media room](#)[Electronic
mailing lists](#)[Electronic
services](#)[Forms and
publications](#)[Home](#)[Site map](#)[Tax >](#)**Charities**

- [New search](#)
- [Return to list](#)

Canadian Registered Charities - Detail Page**Charity Name:****UNIVERSITE DE SHERBROOKE**

This is the most current information provided by the charity itself. The Charities Directorate provides the BN/Registration number, the category code, and the designation code. The Charities Directorate has not necessarily verified the information provided by the Charity.

Registered Charity Information Returns are available online starting with those filed for fiscal periods ending in 2000.

Please note that only charities that filed using the Registered Charity Information Returns Form, version T3010(00), (01), (02) and T3010A are displayed online.

BN/Registration Number: 108161076RR0001

Correspondence Language: French

Address: 2500 BOUL DE L'UNIVERSITE

City: SHERBROOKE

Province: QC

Postal Code: J1K2R1

Country: CA

Category Code: 20. Teaching Institutions or Institutions of Learning

Designation: C. Charitable Organization

[Registered Charity Information Return](#)[New search](#)*More Ways to Serve You!**Pour vous servir encore mieux!*

Updated: 2003-10-28

[Important notices](#)

DOYEN

LCME

LIAISON COMMITTEE ON MEDICAL EDUCATION

29 NOV, 2000

MÉDECINE

ASSOCIATION OF AMERICAN MEDICAL COLLEGES
2450 N STREET, N.W.
Washington, D.C. 20037

David P. Stevens, M.D.
LCME Secretary, 2000-2001
Phone: 202-828-0596 Fax: 202-828-1125
E-Mail: dstevens@aamc.org

COUNCIL ON MEDICAL EDUCATION
AMERICAN MEDICAL ASSOCIATION
515 North State Street
Chicago, Illinois 60610

Frank A. Simon, M.D.
LCME Secretary, 2001-2002
Phone: 312-464-4933 Fax: 312-464-5830
E-Mail: frank_simon@ama-assn.org

November 14, 2000

Michel Baron, M.D.
Dean
University of Sherbrooke Faculty of Medicine
3001 12th Avenue North
Sherbrooke, Quebec
Canada J1H 5N4

Dear Dean Baron:

At its meeting on October 4-5, 2000, the Liaison Committee on Medical Education (LCME) reviewed and accepted your progress report of August 31, 2000, on 1) effectiveness of the curriculum management system; 2) implementation of the curriculum mapping system to document the achievement of professional competencies as students progress through the educational program; and 3) activities to enhance the quality of learning in the obstetrics and gynecology clerkship.

Because many of these initiatives represent works in progress, the *ad hoc* survey team that visits your institution for its next full survey will be instructed to chart further progress in their resolution. That full accreditation survey is scheduled for the 2002-03 academic year.

Sincerely,



David P. Stevens, M.D.
LCME Secretary, 2000-2001

cc: Frank A. Simon, M.D., LCME Secretary, 2001-2002
David Hawkins, M.D., CACMS Secretary

COPIE 21/11/00

Dr. André Plante

COVERING MEMORANDUM FROM AD HOC SURVEY TEAM TO LCME/CACMS

To: Liaison Committee on Medical Education and Committee on Accreditation of Canadian Medical Schools

From: The ad hoc survey team that visited the Université de Sherbrooke

Re: Survey Report

The ad hoc LCME/CACMS survey team that visited the Université de Sherbrooke on March 23-26 2003 is pleased to provide the following report of its findings and conclusions:

Respectfully,

John Turnbull M.D., Secretary

Université de Sherbrooke

**États financiers
au 31 mai 2003**

Université de Sherbrooke

États financiers au 31 mai 2003

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Résultats et évolution des soldes de fonds	3
Flux de trésorerie	4
Bilans	5
Notes complémentaires	6 à 19

Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université de Sherbrooke

Nous avons vérifié les bilans des fonds de fonctionnement sans et avec restrictions, d'immobilisations, de dotation et cumulé de l'Université de Sherbrooke au 31 mai 2003, et les états des résultats et évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie desdits fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 2003, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables mentionnées à la note 2.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés

Sherbrooke
Le 22 août 2003

Université de Sherbrooke

Résultats et évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 mai 2003
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Revenus								
Subventions - ministère de l'Éducation du Québec	137 659	119 867	6 684	5 703	16 398	14 129		
Autres subventions et revenus	24 523	28 704	74 079	61 413	(3 226)	10 125		
Droits de scolarité - enseignement régulier	22 304	21 749						
Ventes	15 933	14 161						
Droits de scolarité - enseignement particulier	3 242	2 773						
Placements	368	341						
Dons et contributions - autres organismes					752	917	50	75
Dons - Fondation de l'Université de Sherbrooke			3 166	4 090	666	3 624	1	2
Opérations financées par le fonds de dotation			685					
Opérations financées par le fonds de fonctionnement sans restriction					5 633	3 040		
Opérations financées par le fonds de fonctionnement avec restrictions					8 656	7 246		
	204 129	187 595	83 613	71 206	28 780	39 081	51	77
Dépenses								
Enseignement	120 460	107 890	18 347	16 410				
Recherche	6 563	4 404	53 251	43 114				
Services à la collectivité	2 459	2 021	1 890	1 226				
Soutien à l'enseignement	16 062	12 697	318	610				
Services et aide aux étudiants	11 042	10 742	1 574	1 229				
Soutien institutionnel	48 960	45 898	1 428	970				
Entreprises auxiliaires	4 446	4 016						
Attributions - Fondation de l'Université de Sherbrooke								
Attributions - Université de Sherbrooke								
Attributions - Autres							685	1 109
Intérêts sur la dette à long terme							26	61
Frais de financement temporaire					8 791	9 455		
Amortissement des escomptes et des frais d'émission sur obligations					1 043	1 334		
Amortissement des immobilisations					302	275		
Radiation d'immobilisations					48 057	13 873		
					1 785	1 712		
					30 978	26 649	711	1 170
					(2 198)	12 432	(660)	(1 093)
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant les postes exceptionnels	208 992	187 968	76 808	63 550				
Postes exceptionnels (note 3)	(4 863)	(373)	6 805	7 648				
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(4 863)	(984)	6 805	7 648				
Soldes de fonds au début	40	1 004	49 775	42 127				
Soldes de fonds à la fin	(4 823)	40	56 580	49 775			481	1 141

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université de Sherbrooke Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mai 2003
(en milliers de dollars)

	Activités de fonctionnement		Activités de financement et d'investissement		Total 2002
	Fonds de fonctionnement sans restriction	Fonds de fonctionnement avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotations	
Sources de fonds					
Subventions - ministère de l'Éducation du Québec	116 985		16 453		133 438
Autres subventions et revenus	23 916	76 042	170		100 130
Droits de scolarité	25 247				25 247
Ventes	14 480				14 480
Revenus de placement	352			50	432
Dons et autres contributions		2 121	1 318	1	3 440
Cession de placements	292				292
Contribution du fonds de fonctionnement sans restriction			5 633		5 633
Contribution du fonds de fonctionnement avec restrictions			8 656		8 656
Augmentation de la dette à long terme			12 000		12 000
Contribution du fonds d'amortissement de la dette à long terme			8 806		8 806
Augmentation de l'emprunt bancaire	24 047		48 774		72 821
	205 351	78 163	101 810	61	385 375
Utilisation de fonds					
Salaires, indemnités de départ et charges sociales	151 200	45 921			197 121
Fournitures et services	58 323	28 679			87 001
Intérêts sur la dette à long terme			10 238		10 238
Frais de financement temporaire			1 043		1 043
Attributions du fonds de dotation				711	711
Acquisitions de placements				11	11
Acquisitions d'immobilisations			51 469		51 469
Remboursement de la dette à long terme			30 994		30 994
Contribution au fonds d'amortissement de la dette à long terme			4 846		4 846
Variation des avances aux entreprises indépendantes et autres	1 921				1 921
	211 444	74 599	98 590	722	385 355
	(6 093)	3 564	3 220	(671)	20
	6 093	(3 564)	(3 220)	691	962
				982	982
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse					
Encaisse au début de l'exercice					321 592
Ajustements interfonds					(4 367)
Encaisse à la fin de l'exercice (note 4)					5 349

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université de Sherbrooke
Bilans
 au 31 mai 2003
 (en millions de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Total
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	
ACTIF									
Actif à court terme									
Encaisse et placements temporaires (note 4)	54 112	29 775	38 506	33 063	8 482	11 942	982	982	1 205
Débiteurs (note 5)	727	732						101 110	74 780
Stocks	1 024	842	28	21		54		727	732
Frais payés d'avance	(13 105)	(7 012)	20 428	16 855	(6 641)	(9 851)	(683)	1 052	917
Avances interfonds	42 758	24 580	58 983	49 949	1 851	2 135	298		
Frais reportés (note 6)	103	144			781	1 063			
Placements (note 7)	4 886	3 780							
Immobilisations corporelles (note 8)	47 527	28 504	58 863	49 949	228 701	198 420	182	171	3 951
Immobilisations incorporelles, au coût non amorti					384	137			198 420
					231 897	201 755	481	1 141	137
									281 349
PASSIF									
Passif à court terme									
Emprunts bancaires (note 9)	24 564	517	326	174	75 174	26 400			98 738
Créditeurs	20 994	22 518			15 916	29 443			37 236
Revenus reportés (note 10)	45 558	23 135	326	174	81 005	55 943			136 974
Autres passifs	6 792	5 329			86	86			6 878
Dettes à long terme (note 11)			2 057						2 057
									108 604
SOLDES DE FONDS									
Affectations d'origine interne (note 12)	52 350	28 454	2 383	174	108 504	112 711			112 711
Affectations d'origine externe (note 13)	16 305	13 057	66 580	49 775	3 214	13 837	481	1 141	13 057
Déficit tenant compte des affectations d'origine interne investies en immobilisations	(21 128)	(13 017)							60 275
									(21 128)
									27 703
	(4 823)	40	56 580	49 775	30 917	33 115	481	1 141	19 278
	47 527	28 504	58 963	49 949	231 897	201 755	481	1 141	84 071
									358 668
									281 349

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

[Signature]
 Recteur

[Signature]
 Rectrice adjointe et
 vice-rectrice à l'administration

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1 - STATUTS

L'Université de Sherbrooke a été constituée en vertu de la Loi relative à l'Université de Sherbrooke, sanctionnée le 5 mars 1954 par la Législature du Québec et amendée le 23 juin 1978.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

États financiers

Les états financiers de l'Université sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada en conformité avec les directives décrites au Cahier des définitions des termes et les directives de présentation du rapport financier annuel 2002-2003 publié par le ministère de l'Éducation du Québec. Toutes les ressources sont présentées dans des fonds ayant des objectifs précis afin d'observer les limites et les restrictions rattachées à l'utilisation des ressources disponibles.

Classification des fonds

Les fonds sont divisés en quatre catégories :

- Le fonds de fonctionnement sans restriction reflète les opérations de nature courante de l'Université et pour lesquelles il n'y a pas de limitation extérieure quant à l'utilisation des fonds.
- Le fonds de fonctionnement avec restrictions reflète les opérations pour lesquelles les pourvoyeurs de fonds ont établi de façon spécifique l'utilisation permise.
- Le fonds d'immobilisations sert à l'enregistrement des opérations relatives aux immobilisations et à leur financement.
- Le fonds de dotation reflète les dons et legs reçus par diverses fondations. Les montants ainsi reçus doivent être utilisés selon les volontés exprimées par le donateur.

Alignement monétaire

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus aux résultats.

Constatation des revenus

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de revenus du fonds de fonctionnement sans restriction dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus du fonds de fonctionnement sans restriction au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotations et les revenus de placements s'y rapportant sont constatés à titre de revenus dans le fonds de dotation.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Dons

Les dons reçus par l'Université de Sherbrooke sous forme de biens-fonds, de matériel, de fournitures et de services sont comptabilisés à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les dons recueillis, dans le cadre des campagnes de souscription, sont transmis à la Fondation de l'Université de Sherbrooke, organisme contrôlé par l'Université et créé dans le but d'apporter une contribution à l'Université de Sherbrooke dans la poursuite de ses objectifs.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Vacances courues

Aucune provision n'est inscrite aux livres pour les vacances courues à la fin de l'exercice.

Régime de retraite

L'Université contribue au régime de retraite selon les exigences légales compte tenu des dernières évaluations actuarielles. Les coûts du régime de retraite sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations non sujettes à des subventions ou à un financement à long terme sont comptabilisées à titre de dépenses au fonds de fonctionnement sans restriction et de revenus au fonds d'immobilisations. En ce qui concerne les immobilisations non subventionnées acquises par les entreprises auxiliaires, l'amortissement annuel est comptabilisé à titre de dépenses au fonds de fonctionnement sans restriction et de revenus au fonds d'immobilisations.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations (suite)

Toutes les immobilisations acquises au cours de l'exercice sont comptabilisées au fonds d'immobilisations à leur coût d'origine, incluant les intérêts sur le financement temporaire des bâtiments en cours de construction jusqu'à leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes d'amortissement, les périodes et le taux annuel qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Périodes et taux</u>
Bâtiments	Dégressif	2 %
Améliorations de terrains et services généraux	Linéaire	20 ans
Mobilier, équipements informatiques, matériel roulant	Linéaire	5 ans
Appareillage, outillage et autres équipements	Linéaire	8 ans
Documents de bibliothèque	Linéaire	40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail	

Les améliorations et transformations qui n'ajoutent pas de valeur aux terrains et aux bâtiments sont radiées dans l'exercice au cours duquel elles ont été acquises.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur une période de cinq ans.

Dette à long terme

Les versements de capital et d'intérêts relatifs aux emprunts à long terme remboursables à même une contribution du fonds de fonctionnement sans restriction sont comptabilisés comme dépenses à ce même fonds ainsi qu'aux revenus du fonds d'immobilisations.

Escomptes et frais d'émission sur obligations

Les escomptes et frais d'émission sur obligations sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de la dette.

Frais de financement temporaire

Ces frais représentent le coût du financement temporaire des acquisitions d'immobilisations après leur mise en service et du financement des obligations échues. La portion subventionnée des frais encourus est portée aux comptes subventions à recevoir et aux revenus.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

3 - POSTES EXCEPTIONNELS

	2003	2002
	\$	\$
Amortissement des indemnités de départ (1997-1998 et 1998-1999)		591

4 - ENCAISSE ET PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2003	2002
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Dépôt à terme, 4,93 %		243
Fonds de dotation		243
Encaisse	982	962
	982	1 205

5 - DÉBITEURS

	2003	2002
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Ventes, entreprises indépendantes et autres	16 598	14 208
Subventions - ministère de l'Éducation du Québec	34 618	13 007
Droits de scolarité	2 896	2 560
	54 112	29 775
Fonds de fonctionnement avec restrictions		
Subventions, contrats et autres	38 506	33 063
Fonds d'immobilisations		
Subventions	8 009	11 900
Autres	483	42
	8 492	11 942
	101 110	74 780

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

6 - FRAIS REPORTES		
	<u>2003</u>	<u>2002</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Améliorations locatives	103	144
Fonds d'immobilisations		
Escomptes et frais d'émission sur obligations	761	1 063
	<u>864</u>	<u>1 207</u>

7 - PLACEMENTS		
	<u>2003</u>	<u>2002</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Actions		
Sociétés satellites, à la valeur de consolidation	255	226
Autres sociétés privées, au coût	4 085	3 179
Dépôt de garantie, taux préférentiel moins 3 %, encaissable en décembre 2015	200	200
Participation dans une société en commandite (*)	126	126
Billet à recevoir d'une société satellite, sans intérêt		49
	<u>4 666</u>	<u>3 780</u>
Fonds de dotation		
Obligations, encaissables en mars 2008 (valeur du marché : 123 415 \$; 109 752 \$ en 2002)	114	102
Actions cotées en Bourse (valeur du marché : 230 714 \$; 250 707 \$ en 2002)	48	47
Prêts à des étudiants(es) de la Faculté de droit	20	22
	<u>182</u>	<u>171</u>
	<u>4 848</u>	<u>3 951</u>

(*) En vertu d'une entente intervenue en décembre 2001, l'Université s'est engagée à souscrire une somme additionnelle de 1 414 000 \$ sur une période de quatre ans.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2003	
	Coût	Amortissement cumulé
	Coût	non amorti
	\$	\$
Terrains	159	159
Bâtiments	163 448	31 347
Améliorations de terrains et services généraux	16 927	9 682
Constructions en cours	4 590	4 590
Mobilier	3 091	1 460
Équipements informatiques	25 549	14 359
Appareillage, outillage et autres équipements	45 344	18 935
Documents de bibliothèque	62 996	18 917
Matériel roulant	566	340
Améliorations locatives	158	110
Oeuvres d'art	424	424
Actifs non amortissables	93	93
	<u>323 345</u>	<u>95 150</u>
Louées en vertu de contrats de location-acquisition		
Équipements informatiques	1 311	836
Autres équipements	83	52
	<u>324 739</u>	<u>96 038</u>
		<u>228 195</u>
		<u>228 701</u>
		2002
	Coût	Amortissement cumulé
	Coût	non amorti
	\$	\$
Terrains	159	159
Bâtiments	126 071	28 634
Améliorations de terrains et services généraux	17 142	8 053
Constructions en cours	12 643	12 643
Mobilier	4 509	3 371
Équipements informatiques	24 587	13 427
Appareillage, outillage et autres équipements	39 526	15 988
Documents de bibliothèque	59 173	17 439
Matériel roulant	532	270
Améliorations locatives	122	77
Oeuvres d'art	414	414
	<u>284 878</u>	<u>87 259</u>
Louées en vertu de contrats de location-acquisition		
Équipements informatiques	1 360	622
Autres équipements	129	66
	<u>286 367</u>	<u>87 947</u>
		<u>197 619</u>
		<u>198 420</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'Université dispose d'une ouverture de crédit bancaire, d'un montant autorisé de 99 900 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires, pour le financement temporaire des opérations des fonds de fonctionnement et du fonds d'immobilisations, renouvelable le 26 janvier 2008.

10 - REVENUS REPORTÉS

	2003	2002
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Droits de scolarité	3 404	3 300
Ventes	2 080	1 443
Contributions syndicales dont l'utilisation est à déterminer	249	242
Contributions syndicales pour le programme de congé d'éducation continue	110	176
Subventions	886	138
Autres	63	30
	<u>6 792</u>	<u>5 329</u>
Fonds d'immobilisations		
Subvention du ministère de l'Éducation du Québec pour l'acquisition d'équipements reliés au programme de baccalauréat en droit	86	86
	<u>6 878</u>	<u>5 415</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

11 - DETTE À LONG TERME

			2003	2002
			\$	\$
Obligations				
Série	Taux	Échéance		
6	7,50	8 décembre 2003	6 600	6 600
GG	13,00	21 décembre 2003	2 308	2 308
1A	6,75	18 février 2004	2 491	2 491
1B	10,00	4 août 2004	3 777	3 777
7C	3,80	7 mars 2005	6 745	6 745
6C	6,15	26 mai 2005	6 739	6 739
II	11,25	5 mars 2006	4 330	4 330
2C	7,90	3 avril 2006	7 000	7 000
8C	4,55	3 avril 2006	3 789	3 789
7C	4,70	7 mars 2007	10 354	10 354
1	11,50	29 janvier 2008	1 780	1 780
5C	5,75	12 février 2008	4 966	4 966
8C	5,15	3 avril 2008	10 733	10 733
6C	6,50	26 mai 2010	3 822	3 822
7C	5,65	7 mars 2012	2 901	2 901
8C	5,80	3 avril 2012	5 478	5 478
5	8,75	11 février 2003		17 800
6C	6,00	26 mai 2003		11 439
			83 813	113 052
Fonds d'amortissement			(12 039)	(15 999)
			71 774	97 053

Ces obligations sont garanties par la cession et le transport de subventions du ministère de l'Éducation du Québec.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

11 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2003	2002
	\$	\$
Emprunts hypothécaires		
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du ministère de l'Éducation du Québec, versements annuels en capital de 1 089 000 \$ plus les intérêts au taux de 5,885 %, échéant en juin 2006	23 911	25 000
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du ministère de l'Éducation du Québec, versements annuels en capital de 764 800 \$ plus les intérêts au taux de 5,513 %, échéant en octobre 2012	12 000	
Garantis par des immeubles, versements annuels de 441 037 \$, capital et intérêts, financés à même le produit d'une subvention du gouvernement du Québec :		
Résidence, 389 chambres, 6,875 %, échéant en mars 2020	2 110	2 175
Résidence, 462 chambres, 5,375 %, échéant en mars 2013	791	849
École de musique, 6,875 %, échéant en septembre 2020	715	736
Résidence, 142 chambres, 6,875 %, échéant en février 2021	588	605
	<u>40 115</u>	<u>29 365</u>
Emprunts bancaires		
Remboursables à même le produit de subventions :		
Rénovations du Centre culturel		
Versements annuels en capital de 100 000 \$ plus les intérêts au taux de 4,79 %, renouvelable en octobre 2007	1 450	1 550
Versements semi-annuels en capital de 37 025 \$ plus les intérêts au taux de 5,84 %, renouvelable en juin 2003	1 148	1 222
Versements annuels en capital de 48 750 \$ plus les intérêts au taux de 6,87 %, échéant en mars 2007	195	244
Remboursables à même une contribution du fonds de fonctionnement sans restriction :		
Pavillon multifonctionnel, versements mensuels de 41 351 \$, capital et intérêts au taux de 9,31 %, renouvelable en juin 2004	4 580	4 646
	<u>7 373</u>	<u>7 662</u>
Obligations relatives à des biens loués		
Remboursables par versements annuels totalisant 235 687 \$, incluant les intérêts à des taux de 7 % et 7,13 %, échéant en 2004 et 2006	693	971
Intérêts inclus dans les versements	92	154
	<u>601</u>	<u>817</u>
	119 863	134 897
	<u>(10-259)</u>	<u>(22 186)</u>
Moins : portion à court terme de la dette à long terme	<u>109 604</u>	<u>112 711</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

11 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements en capital de la dette à long terme nets du fonds d'amortissement à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants, en supposant que les emprunts bancaires soient renouvelés aux mêmes conditions quant aux remboursements des capitaux :

	Dette à long terme	Location- acquisition
	\$	\$
2004	10 068	191
2005	19 799	198
2006	13 818	212
2007	29 294	
2008	12 851	
2009 et suivantes	19 324	

Les remboursements en capital de la dette à long terme tiennent compte d'une somme de 14 108 000 \$ à être versée à même l'augmentation éventuelle du fonds d'amortissement.

12 - SOLDE DE FONDS GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Les principales catégories d'affectations d'origine interne grevant le solde de fonds de fonctionnement sans restriction sont les suivantes :

	2003	2002
	\$	\$
Appui à la recherche	10 994	8 141
Fonds d'éducation continue	2 928	2 603
Programmes d'aide au personnel	858	837
Perfectionnement	553	466
Appui à des projets spécifiques	219	429
Appui à l'enseignement	529	369
Appui facultaire à la recherche	205	202
Appui au développement et au rayonnement de l'Université	19	10
	<u>16 305</u>	<u>13 057</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

13 - SOLDES DE FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

Les principales catégories d'affectations d'origine externe grevant les soldes de fonds sont les suivantes :

	2003	2002
	\$	\$
Fonds de fonctionnement avec restrictions		
Recherche	48 920	41 699
Enseignement	3 172	3 419
Services à la collectivité	2 597	2 465
Service d'aide aux étudiants	1 464	1 390
Soutien institutionnel	414	487
Soutien à l'enseignement	13	315
	<u>56 580</u>	<u>49 775</u>
Fonds d'immobilisations		
Dons et contributions affectés à l'acquisition d'immobilisations	3 214	13 837
Fonds de dotation		
Revenus nets non transférés	160	638
Capital	321	503
	<u>481</u>	<u>1 141</u>
	<u>60 275</u>	<u>64 753</u>

14 - RÉGIME DE RETRAITE

L'Université offre à l'ensemble de ses employées et employés un régime de retraite à cotisations déterminées et/ou à prestations déterminées. Elle s'est engagée à combler 55 % de tout déficit actuariel que pourrait connaître le régime. Selon la dernière évaluation actuarielle effectuée par Momeau Sobeco, en date du 31 décembre 2000 et actualisée par extrapolation au 31 décembre 2002, la valeur actuarielle des prestations constituées était de 390 448 400 \$ et la juste valeur de l'actif du régime était de 389 094 000 \$. La charge de retraite imputée aux résultats de l'exercice est de 8 744 987 \$ (8 565 095 \$ en 2001-2002).

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

15. ÉVENTUALITÉS

Poursuites

Dans le cours normal de ses activités, l'Université fait face à diverses poursuites judiciaires comprenant des réclamations relatives au droit du travail et au Code civil. Bien qu'on ne puisse prédire avec certitude l'issue définitive des poursuites engagées et en cours au 31 mai 2003, la direction est d'avis que ces litiges seront réglés sans incidence significative sur les états financiers de l'Université.

Cautionnement d'emprunt

L'Université se porte garante d'un emprunt de 135 000 \$ contracté par un organisme sans but lucratif et non lié, jusqu'en avril 2004. En date du 31 mai 2003, le solde de l'emprunt s'élève à 59 375 \$. Aucun montant n'a été déboursé pour cet emprunt jusqu'à ce jour.

16. ENGAGEMENTS

Location-exploitation et contrats de services

L'Université s'est engagée par baux et par contrats pour des locaux et des services. Le solde des engagements s'établit à environ à 6 896 616 \$ dont environ 49 % des montants pour les baux sont subventionnés spécifiquement par le ministère de l'Éducation du Québec. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	Location- exploitation	Contrats de services
	\$	\$
2004	1 755	1 183
2005	1 353	437
2006	1 107	64
2007	863	28
2008	70	12

Vacances

La valeur des vacances accumulées et non payées à la fin de l'exercice s'élève à 7 784 006 \$ (6 997 870 \$ en 2002).

Fonds d'immobilisations

À la suite de l'approbation du ministère de l'Éducation du Québec, l'Université s'est engagée par contrats pour des acquisitions pour le fonds d'immobilisations. Les engagements non dépensés au 31 mai 2003 s'élèvent à environ 12 527 311 \$.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

17 - ORGANISMES APPARENTÉS À L'UNIVERSITÉ

La Fondation de l'Université de Sherbrooke est un organisme créé dans le but d'apporter des contributions financières à l'Université de Sherbrooke.

Les comptes de la Fondation de l'Université de Sherbrooke n'ont pas été consolidés dans les états financiers de l'Université. Les états financiers condensés de cette entité sont les suivants :

	<u>2002-05-31</u>	<u>2001-05-31</u>
	\$	\$
Situation financière :		
Total des actifs	<u>25 091</u>	<u>28 459</u>
Total des passifs	522	377
Total des actifs nets	<u>24 569</u>	<u>28 082</u>
	<u>25 091</u>	<u>28 459</u>
Résultats des activités	<u>(12 mois)</u>	<u>(5 mois)</u>
Total des revenus	4 244	594
Total des dépenses	<u>1 037</u>	<u>272</u>
Excédent des revenus sur les dépenses, avant contributions à l'Université	<u>3 207</u>	<u>322</u>

Au 31 mai 2003, le solde à recevoir de la Fondation de l'Université de Sherbrooke s'élève à 1 891 366 \$ (763 465 \$ en 2002).

L'Université de Sherbrooke détient également un intérêt économique auprès d'un organisme sans but lucratif qui a été créé par des membres d'une faculté. L'Université n'exerce aucun contrôle ou n'a pas d'influence notable sur cet organisme. Au cours de l'exercice, cet organisme a octroyé des contributions d'environ 1 909 274 \$ (2 089 793 \$ en 2002) pour différents projets du fonds de fonctionnement avec restrictions de l'Université.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

18 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

La juste valeur des actions et participation dans des sociétés non cotées n'a pas été déterminée à cause des coûts excessifs qui auraient dû être engagés.

La juste valeur des placements en obligations et actions cotées est équivalente à la valeur du marché établie selon le cours de clôture.

La juste valeur du dépôt de garantie est équivalente à la valeur comptable étant donné que le dépôt porte intérêt à un taux qui varie en fonction du taux du marché.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux dont l'Université pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires. Au 31 mai 2003, la juste valeur de la dette à long terme est de 124 400 249 \$ (136 354 153 \$ en 2002).

Université de Sherbrooke

**États financiers
au 31 mai 2002**

Université de Sherbrooke

États financiers au 31 mai 2002

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Résultats et évolution des soldes de fonds	3
Flux de trésorerie	4
Bilans	5
Notes complémentaires	6 à 18

Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université de Sherbrooke

Nous avons vérifié les bilans des fonds de fonctionnement sans et avec restrictions, d'immobilisations, de dotation et cumulé de l'Université de Sherbrooke au 31 mai 2002, et les états des résultats et évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie desdits fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 2002, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables mentionnées à la note 2.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés

Sherbrooke
Le 22 août 2002

Université de Sherbrooke
Résultats et évolution des soldes de fonds
 de l'exercice terminé le 31 mai 2002
 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Revenus								
Subventions - ministère de l'éducation du Québec	119 867	111 397	5 703	6 300	14 129	17 415		
Autres subventions et revenus	28 704	25 934	61 413	51 707	10 125	592		
Droits de scolarité - enseignement régulier	31 749	21 239						
Ventes	14 181	12 581						
Droits de scolarité - enseignement particulier	2 773	2 677						
Placements	341	598						
Dons et contributions - autres organismes			4 090	4 563	917	330	75	136
Dons - Fondation de l'Université de Sherbrooke					3 624	1 914	2	1
Opérations financées par le fonds de fonctionnement sans restriction					3 040	4 421		
Opérations financées par le fonds de fonctionnement avec restrictions					7 246	7 332		
Dépenses								
Enseignement	187 595	174 426	71 206	52 570	39 081	32 004	77	137
Recherche	107 890	99 367	16 410	15 432				
Services à la collectivité	4 404	3 557	43 114	37 137				
Soutien à l'enseignement	2 021	1 970	1 225	1 209				
Services et aide aux étudiants	12 897	14 822	610	86				
Soutien institutionnel	10 742	10 079	1 229	910				
Entreprises auxiliaires	45 998	43 257	970	999				
Attributions - Fondation de l'Université de Sherbrooke	4 016	4 017						
Attributions - Autres							1 109	105
Intérêts sur la dette à long terme							61	
Frais de financement temporaire					9 455	9 608		
Amortissement des escrowes et des frais d'émission sur obligations					1 334	2 417		
Amortissement des immobilisations					275	305		
Radiation d'immobilisations					13 873	15 525		
					1 712	1 807		
					26 649	29 662		
					12 432	2 342		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant les postes exceptionnels	187 968	177 059	63 558	55 773			1 170	105
Postes exceptionnels (note 3)	(373)	(2 643)	7 648	6 797			(1 093)	32
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(964)	(3 751)	7 648	6 797			(1 093)	32
Soldes de fonds au début	1 004	4 755	42 127	35 330			2 234	2 202
Soldes de fonds à la fin	40	1 004	49 775	42 127			1 141	2 234

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

4

Université de Sherbrooke
Flux de trésorerie
de l'exercice terminé le 31 mai 2002
(en milliers de dollars)

	Activités de fonctionnement		Activités de financement et d'investissement		Total 2002	Total 2001
	Fonds de fonctionnement sans restriction	Fonds de fonctionnement avec restrictions	Fonds d'inno- bilités	Fonds de dotation		
Sources de fonds						
Subventions - ministère de l'Éducation du Québec	108 610	6 703	13 360		127 673	133 502
Subvention forfaitaire - ministère de l'Éducation du Québec	28 924	55 047	1 926		85 897	10 000
Autres subventions et revenus	24 785				24 785	73 674
Droits de scolarité	13 025				13 025	24 637
Ventes	358				358	10 023
Revenus de placements		3 925	4 542	75	8 442	823
Dons et autres contributions				2	2	6 746
Cession de placements						50
Contribution du fonds de fonctionnement sans restriction			3 040		3 040	4 421
Contribution du fonds de fonctionnement avec restrictions	395		7 246		7 641	7 332
Augmentation de la dette à long terme			39 345		39 345	24 875
Contribution au fonds d'amortissement de la dette à long terme			4 895		4 895	3 137
Augmentation de l'emprunt bancaire			2 000		2 000	
	176 099	64 675	78 354	77	317 205	299 020
Utilisation de fonds						
Salaires, indemnités de départ et charges sociales	137 026	38 535			175 561	163 991
Fournitures et services	46 358	28 302			74 660	68 956
Intérêts sur la dette à long terme			8 874		8 874	9 263
Frais de financement temporaire			1 334		1 334	2 417
Attributions du fonds de dotation				1 170	1 170	105
Acquisitions de placements	182			20	202	11
Acquisitions d'immobilisations			31 630		31 630	26 266
Remboursements d'emprunts à court terme						25 100
Remboursement de la dette à long terme			26 973		26 973	13 225
Contribution au fonds d'amortissement de la dette à long terme			3 855		3 855	4 343
Variation des avances aux entreprises indépendantes et autres	335				335	80
	183 899	63 837	72 669	1 190	321 592	313 757
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	(7 800)	838	3 688	(1 113)	(4 387)	(14 737)
Encaisse au début de l'exercice	3 300			2 049	5 349	20 086
Ajustements interfonds	4 500	(938)	(3 688)	26		
Encaisse à la fin de l'exercice (note 4)				962	962	5 349

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université de Sherbrooke

Bilan

au 31 mai 2002
(en millions de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restriction		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Total
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	
ACTIF									
Actif à court terme									
Encaisse et placements temporaires (note 4)	243	3 543	33 084	28 553	11 942	2 975	962	2 849	1 205
Débiteurs (note 5)	29 775	18 129							74 801
Stocks	732	779			54	5			732
Frais payés d'avance	842	768			(9 861)	(13 549)			779
Avances interfonds	(7 012)	(2 512)	18 885	16 027			8	34	896
Frais reportés (note 6)	24 580	20 705	49 949	42 560	2 135	(10 569)	970	2 083	54 798
Placements (note 7)	144	591			1 083	683			1 207
Immobilisations corporelles (note 8)	3 780	3 546			188 420	179 607	171	151	3 851
Immobilisations incorporelles, au coût non amorti					137				198 420
PASSIF									
Passif à court terme									
Emprunts bancaires (note 9)	28 504	26 842	49 949	42 580	201 755	159 721	1 141	2 234	281 349
Créditeurs	517	122			26 400	24 400			26 917
Revenus reportés (note 10)	22 618	17 734	174	453	29 443	23 559			52 235
Dettes à long terme (note 11)	23 135	17 856	174	453	55 843	47 959			78 152
	5 329	5 982			86	893			5 415
SOLDES DE FONDS									
Affectations d'origine interne (note 12)	28 464	23 838	174	453	112 711	100 186			112 711
Affectations d'origine externe (note 13)	11 057	9 940	49 775	42 127	13 837	4 801	1 141	2 234	13 057
Déficit tenant compte des affectations d'origine interne investis en immobilisations	(13 017)	(8 936)			19 278	15 882			64 753
	40	1 004	49 775	42 127	33 115	20 683	1 141	2 234	(13 017)
	28 504	24 842	49 949	42 580	201 755	159 721	1 141	2 234	19 278
									84 071
									281 349
									239 377

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration

Recteur

M. J. P. / Vice-rectrice à l'administration et rectrice adjointe

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2002

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1 - STATUTS

L'Université de Sherbrooke a été constituée en vertu de la Loi relative à l'Université de Sherbrooke, sanctionnée le 5 mars 1954 par la Législature du Québec et amendée le 23 juin 1978.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

États financiers

Les états financiers de l'Université sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada en conformité avec les directives décrites au Cahier des définitions des termes et les directives de présentation du rapport financier annuel 2001-2002 publié par le ministère de l'Éducation du Québec. Toutes les ressources sont présentées dans des fonds ayant des objectifs précis afin d'observer les limites et les restrictions rattachées à l'utilisation des ressources disponibles.

Classification des fonds

Les fonds sont divisés en quatre catégories :

- Le fonds de fonctionnement sans restriction reflète les opérations de nature courante de l'Université et pour lesquelles il n'y a pas de limitation extérieure quant à l'utilisation des fonds.
- Le fonds de fonctionnement avec restrictions reflète les opérations pour lesquelles les pourvoyeurs de fonds ont établi de façon spécifique l'utilisation permise.
- Le fonds d'immobilisations sert à l'enregistrement des opérations relatives aux immobilisations et à leur financement.
- Le fonds de dotation reflète les dons et legs reçus par diverses fondations. Les montants ainsi reçus doivent être utilisés selon les volontés exprimées par le donateur.

Alignement monétaire

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus aux résultats.

Constatation des revenus

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de revenus du fonds de fonctionnement sans restriction dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus du fonds de fonctionnement sans restriction au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotations et les revenus de placement s'y rapportant sont constatés à titre de revenus dans le fonds de dotation.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2002

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Dons

Les dons reçus par l'Université de Sherbrooke sous forme de biens-fonds, de matériel, de fournitures et de services sont comptabilisés à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les dons recueillis, dans le cadre des campagnes de souscription, sont transmis à la Fondation de l'Université de Sherbrooke, organisme contrôlé par l'Université et créé dans le but d'apporter une contribution à l'Université de Sherbrooke dans la poursuite de ses objectifs.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Vacances courues

Aucune provision n'est inscrite aux livres pour les vacances courues à la fin de l'exercice.

Indemnités de départ

Les indemnités de départ conclues au cours de l'exercice sont entièrement comptabilisées comme dépenses dans l'année en cours. Les indemnités de départ de 1997-1998 et 1998-1999 qui ont été comptabilisées à titre de frais reportés sont amorties linéairement sur une période maximale de quatre ans, ainsi que les contributions syndicales relatives à ces indemnités. La dépense est présentée au titre de poste exceptionnel.

Régime de retraite

L'Université contribue au régime de retraite selon les exigences légales compte tenu des dernières évaluations actuarielles. Les coûts du régime de retraite sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations non sujettes à des subventions ou à un financement à long terme sont comptabilisées à titre de dépenses au fonds de fonctionnement sans restriction et de revenus au fonds d'immobilisations. En ce qui concerne les immobilisations non subventionnées acquises par les entreprises auxiliaires, l'amortissement annuel est comptabilisé à titre de dépenses au fonds de fonctionnement sans restriction et de revenus au fonds d'immobilisations.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2002

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations (suite)

Toutes les immobilisations acquises au cours de l'exercice sont comptabilisées au fonds d'immobilisations à leur coût d'origine, incluant les intérêts sur le financement temporaire des bâtiments en cours de construction jusqu'à leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes, les périodes et le taux annuel qui suivent :

	Méthodes	Périodes et taux
Bâtiments	Dégressif	2 %
Améliorations de terrains et services généraux	Linéaire	20 ans
Mobilier, équipements informatiques, matériel roulant	Linéaire	5 ans
Appareillage, outillage et autres équipements	Linéaire	8 ans
Documents de bibliothèque	Linéaire	40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail	

Les améliorations et transformations qui n'ajoutent pas de valeur aux terrains et aux bâtiments sont radiées dans l'exercice au cours duquel elles ont été acquises.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur une période de cinq ans.

Dette à long terme

Les versements de capital et d'intérêts relatifs aux emprunts à long terme remboursables à même une contribution du fonds de fonctionnement sans restriction sont comptabilisés comme dépenses à ce même fonds ainsi qu'aux revenus du fonds d'immobilisations.

Escomptes et frais d'émission sur obligations

Les escomptes et frais d'émission sur obligations sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de la dette.

Frais de financement temporaire

Ces frais représentent le coût du financement temporaire des acquisitions d'immobilisations après leur mise en service et du financement des obligations échues. La portion subventionnée des frais encourus est portée aux comptes subventions à recevoir et aux revenus.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces sont composées de l'encaisse, du découvert bancaire représentant les chèques en circulation et des instruments financiers très liquides ayant une échéance de trois mois ou moins. L'emprunt bancaire ou le découvert bancaire représentant la marge de financement ne sont pas inclus dans les espèces et quasi-espèces. Ils sont considérés comme des activités de financement.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2002

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

3 - POSTES EXCEPTIONNELS

	2002	2001
	\$	\$
Amortissement des indemnités de départ (1997-1998 et 1998-1999)	591	1 903
Congé de cotisations au régime de retraite		(795)
	<u>591</u>	<u>1 108</u>

4 - ENCAISSE ET PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2002	2001
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Encaisse		3 300
Dépôt à terme, échéant le 31 mai 2003, 4,93 % (6,26 % en 2001)	243	243
	<u>243</u>	<u>3 543</u>
Fonds de dotation		
Encaisse	962	2 049
	<u>1 205</u>	<u>5 592</u>

5 - DÉBITEURS

	2002	2001
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Ventes, entreprises indépendantes et autres	17 031	13 405
Subventions - ministère de l'Éducation du Québec	10 184	1 929
Droits de scolarité	2 560	2 795
	<u>29 775</u>	<u>18 129</u>
Fonds de fonctionnement avec restrictions		
Subventions, contrats et autres	33 084	26 553
Fonds d'immobilisations		
Subventions	11 900	2 965
Autres	42	10
	<u>11 942</u>	<u>2 975</u>
	<u>74 801</u>	<u>47 657</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2002

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

6 - FRAIS REPORTÉS

	2002	2001
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Améliorations locatives	144	
Indemnités de départ		591
	<u>144</u>	<u>591</u>
Fonds d'immobilisations		
Escomptes et frais d'émission sur obligations	1 063	683
	<u>1 207</u>	<u>1 274</u>

7 - PLACEMENTS

	2002	2001
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Actions		
Sociétés satellites, à la valeur de consolidation	226	174
Autres sociétés privées, au coût	3 179	3 123
Dépôt de garantie, taux préférentiel moins 3 %, encaissable en décembre 2015	200	200
Participation dans une société en commandite (*)	126	
Billet à recevoir d'une société satellite, sans intérêt, encaissable sur demande depuis décembre 2001	49	49
	<u>3 780</u>	<u>3 546</u>
Fonds de dotation		
Obligations, encaissables en mars 2008 (valeur du marché : 109 752 \$; 100 711 \$ en 2001)	102	91
Actions cotées en Bourse (valeur du marché : 250 707 \$; 293 611 \$ en 2001)	47	41
Prêts à des étudiants(es) de la Faculté de droit	22	19
	<u>171</u>	<u>151</u>
	<u>3 951</u>	<u>3 697</u>

(*) En vertu d'une entente intervenue en décembre 2001, l'Université s'est engagée à souscrire une somme additionnelle de 1 414 000 \$ sur une période de quatre ans.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2002

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2002		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	159		159
Bâtiments	126 071	28 634	97 437
Améliorations de terrains et services généraux	17 142	8 053	9 089
Constructions en cours	12 643		12 643
Mobilier	4 509	3 371	1 138
Équipements informatiques	24 587	13 427	11 160
Appareillage, outillage et autres équipements	39 526	15 988	23 538
Documents de bibliothèque	59 173	17 439	41 734
Matériel roulant	532	270	262
Améliorations locatives	122	77	45
Oeuvres d'art	414		414
	<u>284 878</u>	<u>87 259</u>	<u>197 619</u>
Louées en vertu de contrats de location-acquisition			
Équipements informatiques	1 360	622	738
Autres équipements	129	66	63
	<u>286 367</u>	<u>87 947</u>	<u>198 420</u>
			2001
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	159		159
Bâtiments	120 164	26 628	93 536
Améliorations de terrains et services généraux	17 003	9 173	7 830
Constructions en cours	3 897		3 897
Mobilier	6 680	5 428	1 252
Équipements informatiques	22 432	11 965	10 467
Appareillage, outillage et autres équipements	35 321	14 737	20 584
Documents de bibliothèque	55 587	16 060	39 527
Matériel roulant	412	183	229
Améliorations locatives	432	352	80
Oeuvres d'art	371		371
	<u>262 458</u>	<u>84 526</u>	<u>177 932</u>
Louées en vertu de contrats de location-acquisition			
Équipements informatiques	2 065	491	1 574
Autres équipements	129	50	79
Matériel roulant	28	6	22
	<u>264 680</u>	<u>85 073</u>	<u>179 607</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2002

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'Université dispose d'une ouverture de crédit bancaire, d'un montant autorisé de 80 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires, pour le financement temporaire des opérations des fonds de fonctionnement et du fonds d'immobilisations, renouvelable le 26 octobre 2002.

10 - REVENUS REPORTÉS

	2002	2001
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Droits de scolarité	3 300	3 315
Ventes	1 443	1 788
Contributions syndicales dont l'utilisation est à déterminer	242	232
Contributions syndicales pour le programme de congé d'éducation continue	176	275
Subventions	138	291
Autres	30	81
	<u>5 329</u>	<u>5 982</u>
Fonds d'immobilisations		
Subvention du ministère de l'Éducation du Québec pour l'acquisition d'équipements reliés au programme de baccalauréat en droit	86	
Contribution de la Fondation de l'Université de Sherbrooke concernant un plan triennal d'investissement en informatique		893
	<u>5 415</u>	<u>6 875</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2002

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

11 - DETTE À LONG TERME

			2002	2001
			\$	\$
Obligations				
<u>Série</u>	<u>Taux</u>	<u>Échéance</u>		
5	8,75	11 février 2003	17 800	17 800
6C	6,00	26 mai 2003	11 439	11 439
6	7,50	8 décembre 2003	6 600	6 600
GG	13,00	21 décembre 2003	2 308	2 308
1A	6,75	18 février 2004	2 491	2 491
1B	10,00	4 août 2004	3 777	3 777
7C	3,80	7 mars 2005	6 745	
6C	6,15	26 mai 2005	6 739	6 739
II	11,25	5 mars 2006	4 330	4 330
2C	7,90	3 avril 2006	7 000	7 000
8C	4,55	3 avril 2006	3 789	
7C	4,70	7 mars 2007	10 354	
1	11,50	29 janvier 2008	1 780	1 780
5C	5,75	12 février 2008	4 966	4 966
8C	5,15	3 avril 2008	10 733	
6C	6,50	26 mai 2010	3 822	3 822
7C	5,65	7 mars 2012	2 901	
8C	5,80	3 avril 2012	5 478	
3C	5,50	28 novembre 2001		10 000
3C	5,85	28 novembre 2001		5 000
4C	5,75	14 février 2002		9 469
			<u>113 052</u>	<u>97 521</u>
Fonds d'amortissement			<u>(15 999)</u>	<u>(17 039)</u>
			<u>97 053</u>	<u>80 482</u>

Ces obligations sont garanties par la cession et le transport de subventions du ministère de l'Éducation du Québec.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2002

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

11 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2002 \$	2001 \$
Emprunts hypothécaires		
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du ministère de l'Éducation du Québec, versements annuels en capital de 1 089 000 \$ plus les intérêts au taux de 5,885 %, échéant en juin 2006	25 000	25 000
Garantis par des immeubles, versements annuels de 441 037 \$, capital et intérêts, financés à même le produit d'une subvention du gouvernement du Québec :		
Résidence, 389 chambres, 6,875 %, échéant en mars 2020	2 175	2 236
Résidence, 462 chambres, 5,375 %, échéant en mars 2013	849	905
École de musique, 6,875 %, échéant en septembre 2020	736	755
Résidence, 142 chambres, 6,875 %, échéant en février 2021	605	620
	<u>29 365</u>	<u>29 516</u>
Emprunts bancaires		
Remboursables à même le produit de subventions :		
Rénovations du Centre culturel		
Versements annuels en capital de 100 000 \$, plus les intérêts au taux de 5,93 %, renouvelable en octobre 2002	1 550	1 650
Versements semi-annuels en capital de 37 025 \$, plus les intérêts au taux de 5,84 %, renouvelable en juin 2003	1 222	1 296
Versements annuels en capital de 48 750 \$, plus les intérêts au taux de 6,87 %, échéant en mars 2007	244	292
Remboursables à même une contribution du fonds de fonctionnement sans restriction :		
Pavillon multifonctionnel, versements mensuels de 41 351 \$, capital et intérêts au taux de 9,31 %, renouvelable en juin 2004	4 646	4 706
Réseau téléphonique, 6,11 %		1 117
	<u>7 662</u>	<u>9 061</u>
Obligations relatives à des biens loués		
Remboursables par versements annuels totalisant 276 000 \$, incluant les intérêts à des taux variant de 3,28 % à 12,996 %, échéant entre 2003 et 2006	971	2 106
Intérêts inclus dans les versements	154	307
	<u>817</u>	<u>1 799</u>
	134 897	120 858
Moins : portion à court terme de la dette à long terme	<u>(22 186)</u>	<u>(20 672)</u>
	<u>112 711</u>	<u>100 186</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2002

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

11 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements en capital de la dette à long terme nets du fonds d'amortissement à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants, en supposant que les emprunts bancaires soient renouvelés aux mêmes conditions quant aux remboursements des capitaux :

	Dette à long terme	Location- acquisition
	\$	\$
2003	21 972	214
2004	9 314	192
2005	14 624	198
2006	13 156	213
2007	28 638	
2008 et suivantes	27 422	

Les remboursements en capital de la dette à long terme tiennent compte d'une somme de 18 954 000 \$ à être versée à même l'augmentation éventuelle du fonds d'amortissement.

12 - SOLDE DE FONDS GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Les principales catégories d'affectations d'origine interne grevant le solde de fonds de fonctionnement sans restriction sont les suivantes :

	2002	2001
	\$	\$
Appui à la recherche	8 141	5 147
Fonds d'éducation continue	2 603	2 292
Programmes d'aide au personnel	837	725
Perfectionnement	466	381
Appui à des projets spécifiques	429	384
Appui à l'enseignement	369	864
Appui facultaire à la recherche	202	81
Appui au développement et au rayonnement de l'Université	10	66
	<u>13 057</u>	<u>9 940</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2002

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

13 - SOLDES DE FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

Les principales catégories d'affectations d'origine externe grevant les soldes de fonds sont les suivantes :

	2002	2001
	\$	\$
Fonds de fonctionnement avec restrictions		
Recherche	41 699	35 448
Enseignement	3 419	3 298
Services à la collectivité	2 465	1 714
Service d'aide aux étudiants	1 390	959
Soutien institutionnel	487	42
Soutien à l'enseignement	315	666
	<u>49 775</u>	<u>42 127</u>
Fonds d'immobilisations		
Dons et contributions affectés à l'acquisition d'immobilisations	13 837	4 801
Fonds de dotation		
Revenus nets non transférés	638	1 451
Capital	503	783
	<u>1 141</u>	<u>2 234</u>
	<u>64 753</u>	<u>49 162</u>

14 - RÉGIME DE RETRAITE

L'Université offre à l'ensemble de ses employées et employés un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées. Elle s'est engagée à combler 55 % de tout déficit actuariel que pourrait connaître le régime. Selon la dernière évaluation actuarielle effectuée par Morneau Sobeco, en date du 31 décembre 2001, la valeur actuarielle des prestations constituées était de 429 125 600 \$ et la juste valeur de l'actif du régime était de 432 466 000 \$. La charge de retraite imputée aux résultats de l'exercice est de 8 565 095 \$ (7 874 510 \$ en 2000-2001).

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2002

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

15 - EVENTUALITÉS

Poursuites

L'Université fait face à une réclamation en dommages et intérêts, en dommages exemplaires et à une réclamation de supplément de salaire d'un montant total de 2 301 149 \$ de la part d'employés. La direction estime que la réclamation n'est pas fondée et qu'aucune perte importante ne sera encourue. L'Université n'a comptabilisé aucune provision à cet égard.

L'Université fait face à une réclamation en dommages et intérêts de nature compensatoire et à une réclamation de supplément d'un montant total de 1 000 000 \$ de la part d'un sous-traitant. La direction estime que la responsabilité potentielle de l'Université est relativement faible dans ce dossier. L'Université n'a comptabilisé aucune provision à cet égard.

De plus, dans le cours normal de ses activités, l'Université fait face à diverses poursuites judiciaires comprenant des réclamations relatives au droit du travail et au Code civil. Bien qu'on ne puisse prédire avec certitude l'issue définitive des poursuites engagées et en cours au 31 mai 2002, la direction est d'avis que ces litiges seront réglés sans incidence significative sur les états financiers de l'Université.

Cautionnement d'emprunt

L'Université se porte garante d'un emprunt de 135 000 \$ contracté par un organisme sans but lucratif et non lié, jusqu'en avril 2003. En date du 31 mai 2002, le solde de l'emprunt s'élève à 101 250 \$. Aucun montant n'a été déboursé pour cet emprunt jusqu'à ce jour.

16 - ENGAGEMENTS

Location-exploitation et contrats de services

L'Université s'est engagée par baux et par contrats pour des locaux et des services. Le solde des engagements s'établit à environ à 12 093 743 \$ dont environ 43 % des montants pour les baux sont subventionnés spécifiquement par le ministère de l'Éducation du Québec. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	Location- exploitation	Contrats de services
	\$	\$
2003	1 335	1 926
2004	1 148	1 635
2005	1 021	1 367
2006	817	1 382
2007	573	814

Vacances

La valeur des vacances accumulées et non payées à la fin de l'exercice s'élève à 6 997 870 \$ (6 438 969 \$ en 2001).

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2002

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

16 - ENGAGEMENTS (suite)

Fonds d'immobilisations

À la suite de l'approbation du ministère de l'Éducation du Québec, l'Université s'est engagée par contrats pour des acquisitions pour le fonds d'immobilisations. Les engagements non dépensés au 31 mai 2002 s'élèvent à environ 25 413 324 \$.

17 - ORGANISMES APPARENTÉS À L'UNIVERSITÉ

La Fondation de l'Université de Sherbrooke est un organisme créé dans le but d'apporter des contributions financières à l'Université de Sherbrooke.

Les comptes de la Fondation de l'Université de Sherbrooke n'ont pas été consolidés dans les états financiers de l'Université. Les états financiers condensés de cette entité sont les suivants :

	2001-05-31 (5 mois) \$	2000-12-31 (12 mois) \$
Situation financière :		
Total des actifs	28 459	29 426
Total des passifs	377	213
Total des actifs nets	28 082	29 213
	28 459	29 426
Résultats des activités		
Total des revenus	594	4 340
Total des dépenses	272	1 407
Excédent des revenus sur les dépenses, avant contributions à l'Université	322	2 933

Au 31 mai 2002, le solde à recevoir de la Fondation de l'Université de Sherbrooke s'élève à 480 110 \$ (327 329 \$ en 2001).

L'Université de Sherbrooke détient également un intérêt économique auprès d'un organisme sans but lucratif qui a été créé par des membres d'une faculté. L'Université n'exerce aucun contrôle ou n'a pas d'influence notable sur cet organisme. Au cours de l'exercice, cet organisme a octroyé des contributions d'environ 2 089 793 \$ (2 297 000 \$ en 2001) pour différents projets du fonds de fonctionnement avec restrictions de l'Université.

Université de Sherbrooke

**États financiers
au 31 mai 2001**

Université de Sherbrooke

États financiers
au 31 mai 2001

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Résultats et évolution des soldes de fonds	3
Flux de trésorerie	4
Bilans	5
Notes complémentaires	6 à 18

